AVEC VOUS, BÂTISSONS DE NOUVEAUX TRAITEMENTS !

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Activités 2023 de l'AFM-Téléthon tous financements confondus*

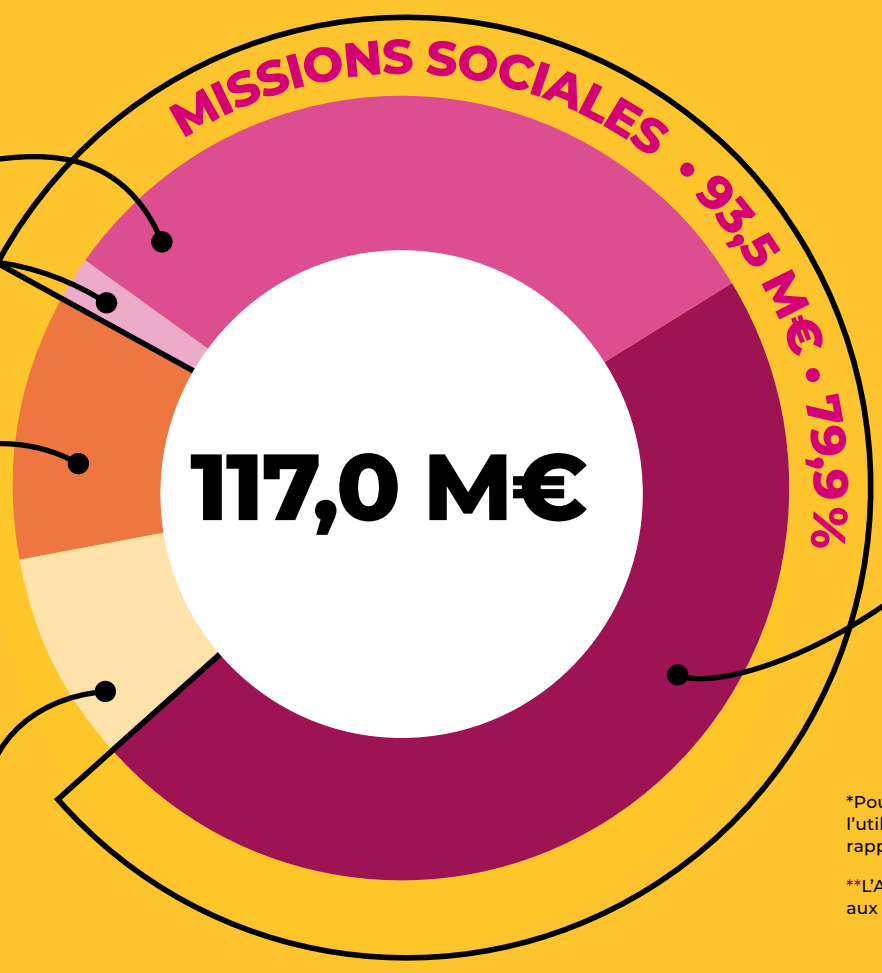

37,6 M€
AIDER

2,6 M€
COMMUNIQUER

12,9 M€
FRAIS DE COLLECTE
11,0 %

10,6 M€
FRAIS DE GESTION
9,0 %

53,3 M€
GUÉRIR**

+

6,9 M€
Investissements & Avances GUÉRIR

AFM24206

*Pour en savoir plus sur nos chiffres clés, nos ressources et l'utilisation de la Générosité du Public en 2023, consultez notre rapport annuel et financier sur www.afm-telethon.fr

**L'AFM-Téléthon contribue au financement de Généthon grâce aux recettes des animations du Téléthon.

Crédit illustrations : Okio/AFM-Téléthon

66 % de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

20 €	DÉDUCTION FISCALE 13,20 €	COÛT RÉEL 6,80 €
50 €	DÉDUCTION FISCALE 33 €	COÛT RÉEL 17 €

BÉNÉVOLAT
Donnez quelques heures de votre temps et mettez votre énergie, votre imagination au service de l'AFM-Téléthon.

Contactez :
benevoles@afm-telethon.fr

LEGS ET DONATIONS
L'AFM-Téléthon, en tant qu'association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des donations, des legs et assurances vie, exonérés des droits de succession.

POUR TOUTE QUESTION :
01 69 47 28 13

Organismes faisant appel à la générosité du public
VeriSelect CERTIFICATION DE SERVICES
Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-La-Défense Cedex
Référentiel disponible sur demande

Ligne directe donateurs :
N°Cristal 09 69 36 37 47
APPEL NON SURTAXÉ

Comment faire votre don ?

1 **Par espèce ou par chèque**, via l'urne de dons mise à votre disposition.

2 **Via votre smartphone** en scannant ce QR code.